

N° 390/2024

VILLE DE GRAND-CHARMONT
(25200)

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal
Séance du 30 janvier 2024

Le 30 janvier à 18h30 sur convocation régulière du Maire en date du 24 janvier 2024, le Conseil Municipal s'est réuni salle Kauffmann rue du Pâquis, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MUNNIER, Maire.

Nombre de membres en exercice : **29**

Nombre de présents : **23**

Nombre d'excusés : **5**

Nombre d'absent : **1**

VOTES

Pour : **19**

Contre : **0**

Abstention : **5**

Les conseillers présents sont : MM. MUNNIER Jean-Paul, BESANÇON Colette, GRILLON Robert, DZIERZYNSKI Aurélie, LOYSEAU David, THIEBAULT Dominique, DALON Olivier, CHETTAT BENATTABOU Majda, CHARITÉ Pierre, CUGNEZ Jean-Pierre, MENNECIER Serge, BERTHON Gérard, MONA Christiane, WACOGNE Marie-Andrée, CHARLES Christophe, GAUTHIER Pascal, LAZAAL Zahia, LAKHDER Nadia, COENART Séverine, NUNHOLD Jacinthe, DRIANO Christian, TABECHE Yasmina, NICOLET Josette

Etaient excusés :

Monsieur Alain CLÉMENT

Madame Fanny SAUNIER

Monsieur Ismaël BOUDJEKADA

Monsieur Laurent VIEILLE

Monsieur Jean-Christophe OCHIER

pouvoir à Monsieur Olivier DALON

pouvoir à Monsieur Jean-Paul MUNNIER

pouvoir à Madame Jacinthe NUNHOLD

pouvoir à Madame Yasmina TABECHE

pouvoir à Madame Marie-Andrée WACOGNE

Etaient absents :

Monsieur Saïd NOUNA

Monsieur David LOYSEAU est désigné secrétaire de séance

OBJET

**VERSEMENT DES ACOMPTES SUR SUBVENTIONS 2024 À
DIVERSES ASSOCIATIONS ET AU C.C.A.S.**

La convocation du conseil a été faite le 24 janvier 2024

La liste des délibérations de cette séance a été affichée le 1^{er} février 2024

Délibération déposée à la Sous-Préfecture de Montbéliard le 1^{er} février 2024

VILLE DE GRAND-CHARMONT

Séance du conseil municipal du 30 janvier 2024

DÉLIBÉRATION n° 390/2024**Objet :** Versement des acomptes sur subventions 2024 à diverses associations au C.C.A.S.

Il est proposé le versement des acomptes suivants, sur le montant des subventions qui seront définies au budget primitif 2024, pour le Centre Communal d'Action Sociale et les associations suivantes, afin qu'ils puissent faire face à leurs engagements de début d'année :

Association ou organisme	Subvention de fonctionnement versée en 2023	Acompte de subvention 2024 proposé
C.C.A.S.	173 000,00 €	30 000,00 €
Les Francas du Doubs	120 000,00 €	40 000,00 €
Ferme d'animation Jan Ross	20 000,00 €	6 000,00 €
Ecole de musique - Harmonie	2 000,00 €	1 200,00 €

M. MUNNIER Jean Paul, M. OCHIER Jean-Christophe et Mme NICOLET Josette étant membres d'associations concernées par l'attribution des subventions visées ci-dessus, ne prennent pas part au vote.

À la majorité, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide d'approuver le versement des acomptes visés ci-dessus sur le montant des subventions qui seront définies au budget primitif 2024 pour le C.C.A.S. et les associations les Francas du Doubs, la Ferme d'animation Jan Ross et l'école de musique – harmonie.

Vote 19 Pour**5 Abstentions (M. BOUDJEKADA, Mme NUNHOLD, M. VIEILLE, Mme TABECHE, M. DRIANO)****0 Contre**Le Maire,
Jean-Paul MUNNIERLe secrétaire de séance
David LOYSEAU